



COMPTE-RENDU

Comité Technique de Réseau Service du Commissariat des Armées (CTR/SCA) 18 Octobre 2018

Le dernier CTR de cette mandature s'est tenu le jeudi 18 octobre 2018. La délégation **Force Ouvrière** était composée de Serge Guitard, Lionel Gigli, Thierry Picard, Valéry Michel, Patrick Giret et Olivier Hussard.

Suite à la déclaration liminaire de **Force Ouvrière**, le Directeur Central affiche un certain optimisme quant à l'attractivité du SCA et son image au sein du ministère mais reste lucide néanmoins sur les faiblesses du service.

3 points seront abordés en préambule de l'ordre du jour du CTR.

- La transformation : celle-ci devrait s'accélérer et c'est 140 guichets Atlas (sur les 200 prévus) qui devraient être déployés d'ici 2020 entraînant de la mobilité géographique et/ou fonctionnelle. Force Ouvrière avait indiqué, lors du précédent CTR qu'elle serait vigilante sur l'application du PAR en cas de changement substantielle de la fiche de poste.
- 6 des 7 PFAF vont se transformer en Plate-forme commissariat intégrant entre autre l'échelon régional de la PMRE, du contrôle interne et le relais RHL.
- Concernant ce dernier point, le transfert des fonctions et des mesures d'organisation interviendra, dès 2019, notamment dans les PFC qui ont expérimenté ce relais RHL.

Force Ouvrière sera attentive au sort des agents qui seront les laissés pour compte de cette manœuvre RH et des économies de personnel induites.

Le CRGHC Piat a plusieurs fois rappelé que toute la manœuvre SCA 2022 se fera à effectif constant et sera validée prochainement par la ministre.

L'évolution de la fonction gardiennage

Comme indiqué précédemment, le Directeur Central nous confirme le transfert de 350 gardiens veilleurs au sein des Armées qui les emploient et ce dès 2019 avec application partielle du PAR. **Force Ouvrière** demande à connaître le coût de l'externalisation de la fonction gardiennage.



Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF



Prévention, Maîtrise, Risque, Incendie, Environnement (PMRIE)

Le SCA compte, actuellement, 250 Agents.

La Direction Centrale juge que la répartition n'est pas optimale et mérite une réorganisation à effectifs constants.

Commentaire : **Force Ouvrière**, toujours opposée au principe de cogestion de l'organisation des services, s'interroge cependant sur la pertinence des choix et sur le manque de transparence de la manœuvre.

Force Ouvrière restera extrêmement vigilante pour que cette mission de prévention, importante, ne soit pas mise en difficultés, inutilement !

L'administration du personnel militaire

Un groupe de travail est constitué autour du sous-directeur organique impliquant tous les acteurs de cette fonction afin de réfléchir sur l'évolution de l'administration militaire. Les résultats devraient être connus dès le début de 2019.

Dans le cas d'éventuelles réinternalisations de certains process RH, **Force Ouvrière** se montrera attentive sur le transfert des agents effectuant ces fonctions.



Avant de dérouler l'ordre du jour, le Directeur central a, une nouvelle fois, rappelé que la RH restait la priorité du service.

La DCSCA, à travers la mise en place d'un bureau parcours professionnels, fait preuve d'une réelle volonté d'offrir des emplois attractifs et dimensionnant au personnel civil. L'accroissement du nombre de cadres civils devrait se poursuivre (+22 catégorie A en 2019).

Néanmoins, **Force Ouvrière** rappelle que dans le cadre d'une promotion, la mobilité doit intervenir sur la base du volontariat et demande au SCA d'anticiper ces avancements en ouvrant davantage de postes à responsabilité.

Concernant les modalités d'application du CIA au SCA, **Force Ouvrière** a rappelé son attachement à l'attribution d'un CIA complet pour les agents à temps partiel.

Suite à la présentation du PDR 2018, **les élus Force Ouvrière** ont pris acte de ce recrutement conséquent mais déplore le recours massif aux contractuels en lieu et place de fonctionnaires et souhaite la titularisation des agents 84-16 dans le corps des ATMD.

Conclusion

Les élus Force Ouvrière ont remercié le DCSCA pour la qualité du dialogue social mais resteront attentifs à la prise en compte des problématiques évoquées au cours de ces 4 années.





DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur Le Directeur,

Ce CTR est le dernier de la mandature. C'est donc celui du bilan.

Et ce bilan sera mitigé. Malgré une volonté réelle et affichée de votre part d'améliorer les conditions de travail du PC et de préserver les parcours professionnels notamment à travers des postes à responsabilité au SCA, force est de constater que les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances.

Ainsi, l'externalisation effrénée de certains secteurs a conduit à la perte de savoir-faire et à une baisse de la qualité du service rendu.

La baisse drastique des effectifs du soutien au cours de ces dernières années a profondément altéré l'efficacité et le moral de ces agents et par voie de conséquence irrité les soutenus.

Les constantes réorganisations du SCA, les directives souvent contradictoires des barons des centres experts par rapport aux discours de la DCSCA, la politique RH soumise aux décisions aléatoires de la DRHMD et l'organisation future peu comprise font que les agents ne peuvent plus se projeter dans l'avenir et peinent à rejoindre les rangs du SCA. Aucun service n'est épargné (PFAF, GS, Centre Expert, ELOCA, CAMID).

Le chantier SCA 2022, bien qu'ambitieux, promet d'être laborieux et semé d'embûches pour le personnel civil. Le SCA se doit d'être au rendez-vous sur plusieurs dossiers majeurs :

- Un CIA complet pour les agents à temps partiel pour éviter des pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes.
- Une augmentation substantielle du nombre de primo nomination chef d'équipe et de réels postes d'encadrement.
- Perpétuer un réel parcours professionnel pour les personnels civils et pas seulement pour les postes de chef GS.
- Pérenniser les fonctions et les statuts au sein du SCA par le recrutement de fonctionnaires et la titularisation des contractuels, à travers un plan de recrutement à la hauteur des enjeux.
- Enfin, le SCA doit être au rendez-vous d'un vrai plan de requalification pour le passage de C en B et être force de proposition pour un plan de B en A.

Les agents du SCA ont besoin d'une perspective de carrière et il est de votre devoir de Directeur de rendre votre service attractif au sein de ce ministère.

Merci de votre attention.

PARIS, le 18 Octobre 2018